

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2013

INDÉPENDANCE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC - (N° 1275)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 34

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 6 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article crée un nouveau comité consultatif dont l'utilité est très loin d'être démontrée.